

# Vestige d'un patois : la situation des patois jurassiens

Autor(en): **Lehmann, Sabine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **97 (1994)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555328>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Vestiges d'un patois: la situation des patois jurassiens

Par Sabine Lehmann

## PRÉAMBULE

«Une enquête sur les patois jurassiens?<sup>1</sup> Pour quoi faire? Les patois sont de toute façon voués à la mort!» Voici une des remarques que l'on m'a faites à plusieurs reprises lorsque j'ai commencé à m'occuper des patois jurassiens.<sup>2</sup>

D'autres personnes prétendent en revanche que le patois est en train de renaître. Des Amicales de patoisants<sup>3</sup> se sont regroupées en une «Fédération cantonale des patoisants» en 1985. Elles chantent leur pays et jouent des pièces de théâtre. Un concours littéraire annuel rencontre un succès croissant. Fréquence Jura, la radio locale du canton du Jura, consacre une émission hebdomadaire au patois. L'Université populaire propose des cours de patois. La Société jurassienne d'Emulation a réimprimé le *Glossaire des patois de l'Ajoie* par S. Vatré, et publié récemment *La conjugaison des verbes en patois jurassiens*<sup>4</sup> par J.-M. Moine.

Le canton du Jura représente en outre un cas particulier, car il mentionne la sauvegarde du patois parmi les obligations de l'Etat et des communes dans la Constitution jurassienne de 1977<sup>5</sup>: «Ils veillent et contribuent à la conservation, à l'enrichissement et à la mise en valeur du patrimoine jurassien, notamment du patois».

Après avoir risqué de disparaître, le patois semble donc reprendre de la vigueur. Mais qu'en est-il au juste?

Cet article qui tente de répondre à cette question, se base sur mon mémoire de licence écrit sous la direction du professeur Andres Kristol, directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Université de Neuchâtel. Ce condensé ne portera cependant que sur deux des trois parties du mémoire.

- Dans la première partie «le canton du Jura et les patois jurassiens», nous présentons un sondage général qui vise à déterminer le pourcentage de gens comprenant ou parlant le patois dans le canton du Jura.
- Dans la deuxième partie «enquête en milieu patoisant», en dehors des questions portant sur des paramètres sociolinguistiques (âge,

sexe, profession, etc.), nous avons tenté d'obtenir des renseignements concernant l'emploi du patois ainsi que la situation actuelle et l'avenir du patois.

## 1. LE CANTON DU JURA ET LES PATOIS JURASSIENS

### 1.1. LES OBJECTIFS

Bien que le canton du Jura tente de maintenir le patois et qu'il lutte contre sa disparition, cette langue est loin de faire partie de la réalité quotidienne au sein de la population jurassienne.<sup>6</sup>

Comme il s'avérait impossible de questionner tous les habitants de ce canton, dont la population s'élève actuellement à plus de 66 000 âmes, il a fallu se contenter d'interroger un nombre assez limité de personnes. Il était impératif que cet échantillon d'informateurs relève d'un choix aléatoire, pour assurer la représentativité de ce sondage. Je les ai donc tirés au sort dans l'annuaire téléphonique, et je leur ai soumis le questionnaire par téléphone. Ainsi il fut possible de recueillir les réponses de 300 personnes, 150 de chaque sexe, domiciliées dans les trois districts du canton: 100 pour le district de Porrentruy, 100 pour celui de Delémont et finalement 100 pour le district des Franches-Montagnes, ceci en vue de tenir compte des trois patois jurassiens. Le pourcentage des gens interrogés par rapport au nombre d'habitants diffère pourtant sensiblement selon les districts :

District	Nombre d'habitants (1.1.1992)	Nombre d'informateurs	Pourcentage des informateurs par rapport aux habitants
Porrentruy	24 202	100	0,41 %
Delémont	33 059	100	0,30 %
Franches-Montagnes	9 147	100	1,09 %
<b>Total canton du Jura</b>	<b>66 408</b>	<b>300</b>	<b>0,45 %</b>

Tableau I : structure de la population et des informateurs

Le point le plus critiquable de ma méthode est sans doute la répartition des 300 témoins. Etant donné que leur nombre est plutôt bas par rapport à la population des trois districts, il a fallu opérer un choix en ce

qui concerne les communes figurant dans l'enquête: elles ont donc été choisies en fonction de leur nombre d'habitants. Le nombre de témoins a été fixé approximativement en proportion des habitants de la commune. Inévitablement, les petites communes ont souffert de cette sélection vu que certaines d'entre elles n'ont pu être prises en considération. Je suis consciente d'avoir effectué un choix quelque peu arbitraire, cependant je pense que ce procédé permet de tenir compte des représentants des villes aussi bien que de ceux de la campagne. Lorsque la population de deux communes était égale, j'ai souvent favorisé la commune réputée pour sa conservation du patois. Ainsi le Val Terbi (district de Delémont) a fait l'objet d'un «traitement de faveur», car il semble représenter une des régions, dans lesquelles le patois a gardé une vitalité considérable. Le but de ce «favoritisme» était d'examiner si cette réputation apparaissait à travers les résultats. Précisons d'ores et déjà que ceci n'a pas été le cas.

Evidemment, cette enquête par téléphone – si elle permet d'atteindre beaucoup de témoins en peu de temps – présente des limites: elle contraint l'enquêteur à accepter les réponses sans pouvoir les contrôler, et les résultats reposent sur une pure auto-évaluation de leurs connaissances linguistiques.

## **1.2. LE QUESTIONNAIRE**

Le questionnaire utilisé lors de cette enquête visait essentiellement à déterminer les connaissances du patois. Les témoins étaient invités à répondre aux questions suivantes :

1. Quel est votre âge ?
2. Est-ce que vous avez grandi dans la région et quelle est votre langue maternelle?  
(Comme la région peut être conçue de différentes manières, j'ai réservé ce terme au canton du Jura, région propre au patois jurassien.)
3. Parlez-vous patois, le comprenez-vous ou n'avez-vous aucune notion de cette langue?

## **1.3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS**

### **1.3.1. L'âge**

J'ai formé trois classes comptant un nombre à peu près équivalent de témoins :

- âge I: - 40 ans (personnes nées après 1952)
- âge II: 41-60 ans (personnes nées entre 1932 et 1951)
- âge III: 61 ans - (personnes nées avant 1932)

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Canton du Jura (total) (m/f)
<b>Age I</b>	30 (14/16)	37 (18/19)	33 (14/19)	100 (46/54)
<b>Age II</b>	37 (22/15)	38 (19/19)	34 (20/14)	109 (61/48)
<b>Age III</b>	33 (14/19)	25 (13/12)	33 (16/17)	91 (43/48)
<b>Total</b>	<b>100 (50/50)</b>	<b>100 (50/50)</b>	<b>100 (50/50)</b>	<b>300 (150/150)</b>

Tableau II : les informateurs en fonction des groupes d'âges

### 1.3.2. Où ont grandi les personnes interrogées et quelle est leur langue maternelle?

La deuxième question s'imposait puisque le patois est, comme toute langue, profondément lié à une région: un témoin qui n'est pas né dans cette région a, en effet, peu de chance d'avoir des notions de patois. Il existe ainsi un rapport étroit entre la langue maternelle<sup>7</sup> et la région dans laquelle les informateurs ont grandi. Les témoins (mis à part un cas qui va être discuté) ayant une langue maternelle autre que le français ou le patois, n'ont donc pas passé leur enfance dans le canton du Jura.

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Montagnes (m/f)	Canton du Jura (m/f)	En %
<b>Grandi dans la région</b>					
Oui	82 (41/41)	72 (35/37)	80 (42/38)	234 (118/116)	78
Non	18 (9/9)	28 (15/13)	20 (8/12)	66 (32/34)	22
<b>Langue maternelle:</b>					
Patois	1 (0/1)	—	1 (0/1)	2 (0/2)	0.7
Français	88 (43/45)	85 (42/43)	84 (42/42)	257 (127/130)	85.7
Allemand	7 (4/3)	10 (6/4)	9 (6/3)	26 (16/10)	8.7
Autres <sup>8</sup>	4 (3/1)	5 (2/3)	6 (2/4)	15 (7/8)	5

Tableau III : la langue maternelle et l'origine des informateurs

Ce schéma révèle d'emblée un équilibre pratiquement parfait entre les trois districts. On constate également que la majeure partie des personnes interrogées est de langue maternelle française, à savoir plus de huit personnes sur dix (soit 86%). Seules deux femmes, âgées de 75 et de 85 ans, l'une domiciliée aux Genevez et l'autre à Bure, deux communes réputées pour leurs nombreux patoisants, indiquent que le patois est leur langue maternelle.

### **Remarque**

Comme 22% des personnes interrogées ne sont pas d'origine jurassienne, on peut supposer que le pourcentage des témoins ayant des notions de patois se réduit à environ 80%. Les résultats ont quasiment confirmé cette supposition: ils ont en effet révélé que seuls quatre informateurs faisaient exception, c'est-à-dire qu'ils disposaient de connaissances du patois sans être nés dans cette région.

Le premier témoin représente incontestablement le cas le plus intéressant: il n'est pas originaire du canton du Jura et sa langue maternelle est l'allemand. Il parle cependant bien patois, ce qui paraît tout de même étonnant. Comment cela est-il possible? Cet homme est un paysan domicilié à Alle depuis 56 ans. Arrivé dans cette localité à l'âge de 18 ans, on comprend qu'il ait pu se familiariser avec le patois jurassien, qui représentait en ce temps-là, sans doute, la langue de communication en milieu rural. Ajoutons qu'il s'exprime facilement en patois, mais difficilement en français<sup>9</sup>.

La deuxième personne affirme comprendre un peu le patois, car ses parents étaient originaires d'une commune jurassienne: ils le parlaient donc à la maison. La troisième personne interrogée vit dans le canton du Jura depuis trente ans. Son mari parle le patois, ce qui lui a permis d'acquérir quelques notions de cette langue. Le quatrième témoin, enfin, vit également depuis très longtemps dans une commune jurassienne. Il avoue en outre comprendre mal le patois, «quelques bribes seulement».

### **1.3.3. Les connaissances du patois**

La troisième question devait me permettre d'obtenir des renseignements sur les connaissances actives et passives du patois et de déterminer le nombre de non-patoisants.

Par souci de précision, j'ai distingué trois niveaux de connaissances actives ainsi que trois niveaux de compétences passives.

Connaissances actives	parle bien parle un peu ne parle pas
Connaissances passives	comprend bien comprend un peu ne comprend pas

Tableau IV: distinction des connaissances linguistiques

Voici d'abord les résultats qui concernent les connaissances du patois par rapport aux sexes et aux districts.

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Montagnes (m/f)	Canton du Jura (m/f)	En %
Parle bien	8 (5/3)	3 (2/1)	3 (1/2)	14 (8/6)	4,7
Parle un peu	9 (3/6)	3 (2/1)	6 (3/3)	18 (8/10)	6
Ignore	83 (42/41)	94 (46/48)	91 (46/45)	268 (134/134)	89,3

Tableau V: les connaissances actives

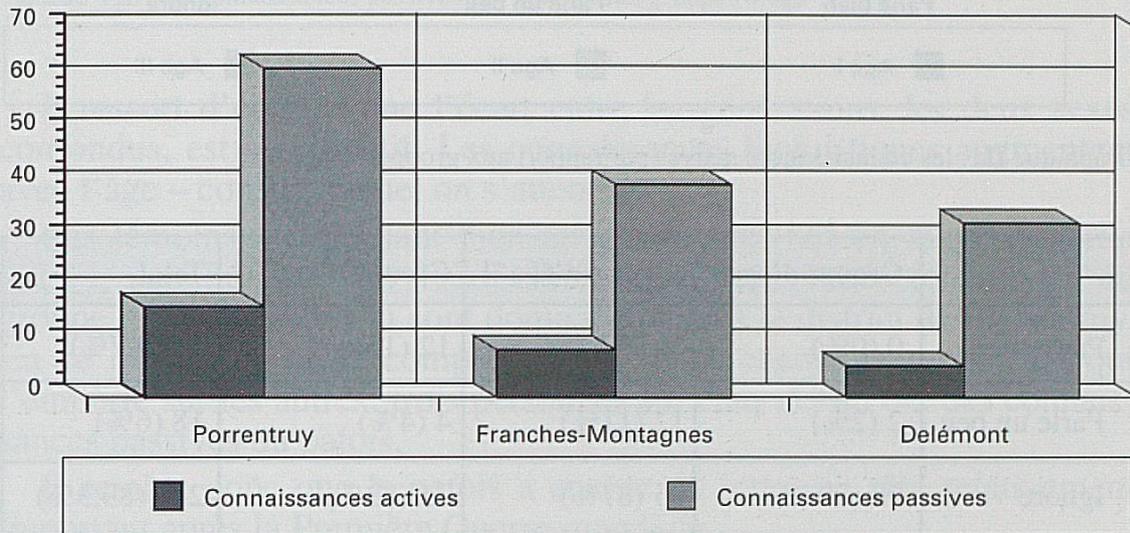
	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Montagnes (m/f)	Canton du Jura (m/f)	En %
Comprend bien	40 (18/22)	19 (9/10)	19 (10/9)	78 (37/41)	26
Comprend un peu	22 (9/13)	14 (5/9)	21 (10/11)	57 (24/33)	19
Ignore	38 (23/15)	67 (36/31)	60 (30/30)	165 (89/76)	55

Tableau VI: les connaissances passives

Ces tableaux permettent de constater un équilibre relatif entre les hommes et les femmes. Ils dévoilent en plus un fait remarquable: environ la moitié des personnes interrogées (soit 45 %) affirment avoir des connaissances passives du patois. Ce chiffre paraît à première vue assez élevé. Le pourcentage des témoins sachant parler patois tombe à environ 10%: une personne sur dix (32/300, soit 10.7 %) s'exprime en patois, mais plus de la moitié de ces 32 témoins avouent ne le parler qu'un peu<sup>10</sup>!

Soulignons un autre aspect non négligeable que nous révèle le tableau: le nombre de gens parlant et comprenant le patois est différent selon les districts.

Le graphique suivant résume la répartition géographique des connaissances actives et passives :

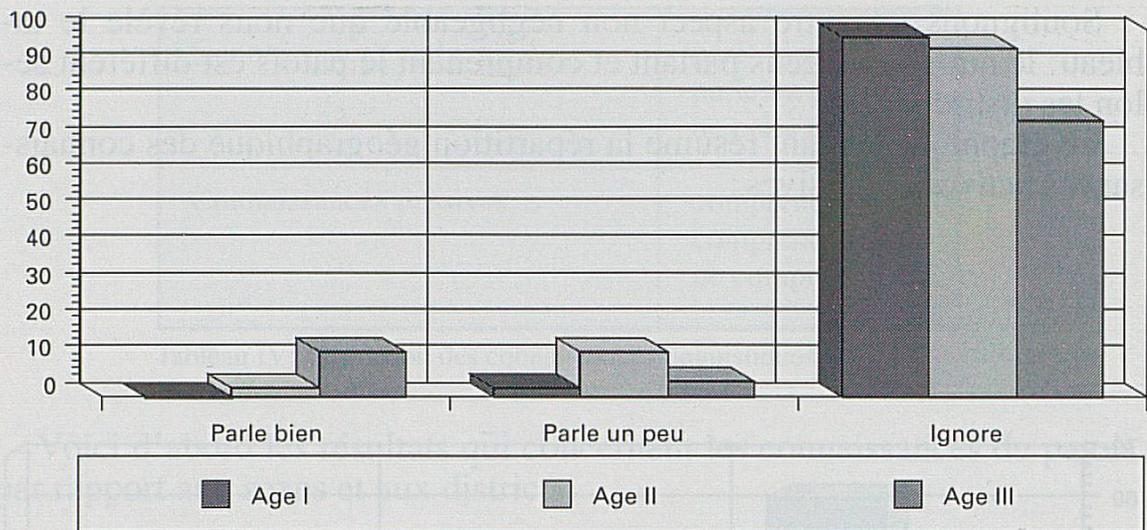


Graphique I: les connaissances actives et passives par rapport aux trois districts.

Plus de la moitié des personnes capables de s'exprimer en patois (17/32, soit 53%) habitent l'Ajoie.<sup>11</sup> Moins d'un tiers (9/32, soit 28%) des informateurs sachant parler la langue vernaculaire proviennent des Franches-Montagnes et seulement 19% (6/32) vivent dans le district de Delémont. Les connaissances passives nous confirment ce «classement» de différents districts; le décalage est toutefois moins prononcé.

Selon l'enquête, l'Ajoie représente donc indiscutablement la région où le patois s'est le mieux conservé, suivie par les Franches-Montagnes.

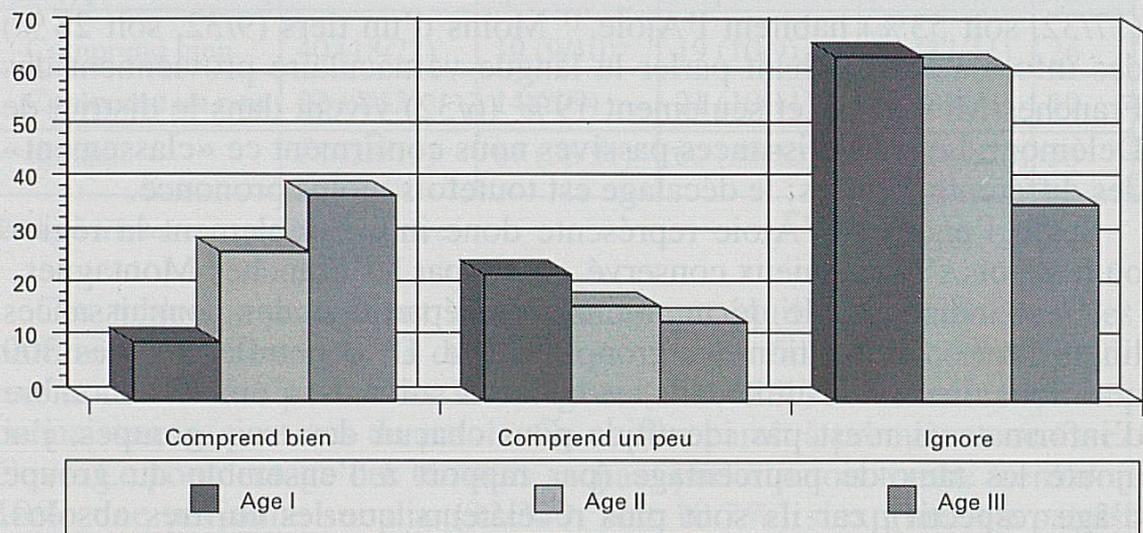
Il est indispensable de mentionner la répartition des connaissances linguistiques en fonction des groupes d'âge. Le dépouillement des 300 questionnaires est résumé dans les tableaux suivants. Comme le nombre d'informateurs n'est pas identique pour chacun des trois groupes, j'ai ajouté les taux de pourcentage (par rapport à l'ensemble du groupe d'âge respectif), car ils sont plus révélateurs que les chiffres absolus. Chaque tableau est précédé d'un graphique qui illustre plus clairement encore les résultats obtenus.



Graphique IIa: les connaissances actives par rapport aux groupes d'âge

	Groupe d'âge I	Groupe d'âge II	Groupe d'âge III	Total
Parle bien	0 (0%)	2 (2%)	12 (13%)	14 (4,7%)
Parle un peu	2 (2%)	12 (11%)	4 (4%)	18 (6%)
Ignore	98 (98%)	95 (87%)	75 (83%)	268 (89,3%)
Total	100 (100%)	109 (100%)	91 (100%)	300 (100%)

Tableau VII: les connaissances actives par rapport aux groupes d'âge



Graphique IIb: les connaissances passives par rapport aux groupes d'âge

	Groupe d'âge I	Groupe d'âge II	Groupe d'âge III	Total
Comprend bien	11 (11%)	28 (26%)	39 (42%)	78 (26%)
Comprend un peu	24 (24%)	18 (16%)	15 (17%)	57 (19%)
Ignore	65 (65%)	63 (58%)	37 (41%)	165 (55%)
Total	100 (100%)	109 (100%)	91 (100%)	300 (100%)

Tableau VIII: les connaissances passives par rapport aux groupes d'âge

Il ressort d'emblée que l'écart entre les générations, les deux sexes confondus, est significatif. Les connaissances linguistiques augmentent avec l'âge – constat auquel on s'attendait.

Les témoins s'exprimant bien en patois sont nés en majeure partie (12/14, soit 86%) avant 1932. Seules deux personnes font partie du groupe d'âge II: celles-ci sont domiciliées dans le district de Porrentruy. En ce qui concerne la compréhension, c'est encore le groupe III qui l'emporte sur les autres: trois personnes sur cinq (59%) ont des connaissances passives du patois.

Il semble donc que le patois a encore dû jouer un rôle relativement important après la Première Guerre mondiale.

#### 1.4. CONCLUSION

Actuellement, environ 45% de la population jurassienne comprend encore le patois. Le dépouillement des questionnaires a aussi révélé que les connaissances actives en matière de patois se limitent à environ 10% de la population jurassienne. Ce chiffre comprend toutefois également les témoins qui ne le parlent qu'un peu et qui représentent plus de la moitié de ce taux. Les patoisants s'exprimant bien en patois se réduisent donc en fin de compte à un petit 5%.

Ce premier sondage a en outre révélé ce qui sera confirmé plus loin: incontestablement, cette minorité fait avant tout partie du groupe d'âge III, à savoir la génération la plus âgée. Mais il est également apparu que le district de Porrentruy se détache des autres quant à la vitalité du patois: la majeure partie des patoisants est domiciliée en Ajoie. Et c'est aussi de ce district-là que proviennent les témoins les plus jeunes sachant parler patois.

## 2. ENQUÊTE EN MILIEU PATOISANT

### 2.1. LES OBJECTIFS

La deuxième partie tente d'examiner l'état actuel des patois jurassiens. Elle concerne des personnes disposant (dans la grande majorité du moins) de bonnes connaissances actives. Celles-ci font par conséquent partie des 5% mentionnés dans le chapitre précédent. Cette seconde enquête portera donc sur une petite minorité des habitants du canton du Jura. Elle représente ainsi une étude qualitative, contrairement à la «pré-enquête» qui est une analyse quantitative dans la mesure où elle visait à donner une image globale de la situation du patois.

L'échantillon de témoins tient compte de la tripartition des patois jurassiens. Il s'agissait donc de travailler avec un nombre équivalent de patoisants pour chacun des districts. Le corpus se compose ainsi de trente personnes, à raison de dix par district. Les deux sexes sont représentés équitablement; 15 femmes et 15 hommes.

Les interlocuteurs n'étaient pas toujours de «purs» Aidjôlats, Vâdais ou Taignons. L'interview a révélé que plusieurs d'entre eux étaient nés dans un autre district que celui où ils vivaient.

Soulignons également que la moitié des témoins francs-montagnards vivent à La Chaux-de-Fonds. Ceci surprend au premier abord, mais il se trouve que la Société jurassienne d'Emulation y dispose d'une section qui organise des cours de patois.

Il faut cependant signaler qu'un témoin habitant La Chaux-de-Fonds ne pouvait être compté parmi les «vrais» patoisants, vu qu'il n'a appris le patois que par l'intermédiaire des cours. J'ai donc été obligée de supprimer les réponses données par ce témoin, car elles faussaient les résultats. Le district des Franches-Montagnes ne comprend par conséquent que neuf témoins.

### 2.2. LE QUESTIONNAIRE

L'enquête a été conduite à l'aide d'un questionnaire. Les questions servaient de point de départ et devaient mener, si possible, à une discussion plus libre.

Ce condensé ne présentera que les résultats concernant les questions suivantes:

1. L'âge
2. L'appartenance socioprofessionnelle des témoins et des pères des témoins
3. Lieu de naissance
4. Langue maternelle et apprentissage du patois
5. Emploi du patois
6. L'état actuel et l'avenir du patois
7. La sauvegarde du patois

En ce qui concerne la conduite de l'enquête, j'ai opté pour la méthode indirecte: les interviews ont toutes été enregistrées à l'aide d'un magnétophone. La transcription n'a donc pas été faite sur place, mais à un moment ultérieur.

## 2.3. LA PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

### 2.3.1. L'âge

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)
Femmes	25	79	35
	30	80	47
	50	80	56
	50	80	65
	67	80	66
Hommes	19	54	56
	37	60	60
	44	60	70
	50	78	69
	53	64	
<b>Moyenne d'âge</b>	<b>43</b>	<b>72</b>	<b>58</b>

Tableau IX: L'âge

On perçoit que la moyenne d'âge ne correspond pas à celle obtenue dans le sondage précédent: les témoins sont pour ainsi dire «trop jeunes», surtout les représentants du district de Porrentruy, dont la moyenne s'élève à un peu plus de 40 ans. Les Vâdais, notamment les femmes, sont par contre nettement plus âgés.

Il est en effet indéniable que le district de Delémont compte moins de jeunes patoisants que l'Ajoie. Ceci n'exclut toutefois pas la présence de femmes jeunes disposant de connaissances du patois. Celles que j'ai rencontrées craignaient cependant de ne pas savoir suffisamment bien le patois, et elles ont préféré laisser la place aux autres.

### 2.3.2. L'appartenance socioprofessionnelle

Le prochain tableau illustre l'appartenance socioprofessionnelle des gens interrogés. Il distingue trois groupes sociaux comprenant les métiers suivants :

- groupe A: les professeurs, les instituteurs, les étudiants, les cadres
- groupe B: les commerçants, les employés
- groupe C: les agriculteurs, les ouvriers, les femmes au foyer

Le but de ce classement par couches sociales était de vérifier mon hypothèse de départ: je présumais que la grande majorité des témoins se situaient dans le groupe C, le groupe A en comptant le moins.<sup>12</sup>

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>Groupe A</b>	2 (2/0)	0	1 (1/0)	3 (3/0)
<b>Groupe B</b>	2 (2/0)	3 (2/1)	1 (1/0)	6 (5/1)
<b>Groupe C</b>	6 (1/5)	7 (3/4)	7 (2/5)	20 (6/14)

Tableau X: Profession des témoins

Le groupe C diffère donc effectivement des autres, car il regroupe vingt personnes. Mais, en réalité, mon hypothèse n'a pas été confirmée, car le groupe C compte en fait 12 femmes au foyer, 6 ouvriers, et seulement 2 agriculteurs. Contrairement à ce que j'attendais, les agriculteurs sont donc peu nombreux. Le tableau ne révèle par conséquent pas de différence significative entre les trois groupes sociaux.

Nous constatons en revanche un changement considérable dans le tableau réunissant les professions des parents des témoins, dont les connaissances du patois étaient certainement meilleures. Précisons qu'il s'agit en fait de la profession des pères. Je n'ai pas tenu compte des mères, car elles étaient toutes soit des femmes au foyer soit des paysannes.

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
Groupe A	1	2	0	3
Groupe B	0	1	1	2
Groupe C	9	7	8	24

Tableau XI: Profession des pères des témoins

Le groupe C l'emporte à nouveau sur les autres mais, cette fois, le nombre d'agriculteurs est nettement plus élevé: 20 personnes sur 24 étaient paysans. Ajoutons un fait caractéristique que le tableau ne dévoile pas: les témoins étaient priés d'indiquer avec qui ils avaient appris le patois. Dans la plupart des cas, ils ont commencé à le parler grâce aux parents. Cinq témoins l'ont par contre appris avec d'autres personnes car leurs parents n'avaient aucune notion du patois.

Quatre de ces cinq parents font partie des groupes sociaux A et B, tandis que les 20 agriculteurs parlaient tous patois. Dans l'avant-dernière génération de patoisants, l'on perçoit une nette différence entre les trois groupes sociaux en ce qui concerne leurs connaissances du patois: les agriculteurs sont en effet les derniers à transmettre le dialecte.

### 2.3.3. Lieu de naissance

Les réponses concernant le lieu de naissance seront classées ainsi<sup>13</sup>:

- le témoin est né dans le district qu'il habite
- le témoin est né dans un autre district
- le témoin est né hors du canton du Jura

	Témoins habitant le district de Porrentruy (m/f)	Témoins habitant le district de Delémont (m/f)	Témoins habitant le district des Franches-Mont. (+ La Chaux-de-Fonds) (m/f)	Total
Né dans le même district	10 (5/5)	7 (2/5)	6 (2/4)	23 (9/14)
Né dans un autre district	0	2 (2/0)	2 (1/1)	4 (3/1)
Né hors du canton	0	1 (1/0)	1 (1/0)	2 (2/0)

Tableau XII: Lieu de naissance des témoins

La quasi-totalité des témoins sont nés dans le canton du Jura, la plupart d'entre eux vivent même dans leur district natal. Seules deux personnes font exception.

Le tableau XII n'implique pas, précisons-le, que les témoins n'aient jamais vécu hors du canton<sup>14</sup>, mais il se trouve qu'ils ont tous passé leur enfance dans cette région.

Le patois représente donc une langue vernaculaire qui est parlée par des autochtones, conclusion à laquelle il fallait certainement s'attendre.<sup>15</sup>

### 2.3.4. Langue maternelle et apprentissage du patois

La «langue maternelle» représente une notion problématique. J'ai donc précisé lors des interviews que je cherchais à connaître «la première langue apprise» afin d'éviter des hésitations de la part des témoins. Voici les résultats :

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>Patois</b>	3 (1/2)	2 (0/2)	1 (1/0)	6 (2/4)
<b>Patois + français</b>	–	1 (1/0)	–	1 (1/0)
<b>Français</b>	7 (4/3)	7 (4/3)	7 (2/5)	21 (10/11)
<b>Autres</b>	–	–	1 (1/0) <sup>16</sup>	1 (1/0)

Tableau XIII: Langue maternelle (première langue apprise)

Les chiffres illustrent bien que le français l'emporte nettement sur le patois. Celui-ci est tout de même cité par six témoins, auxquels s'ajoute une personne qui affirme avoir appris les deux langues en même temps.<sup>17</sup>

Quelle est alors la corrélation entre la langue maternelle et l'âge des informateurs?

D'une manière générale, il ressort que les personnes ayant pour langue maternelle le patois sont âgées de 50 ans ou plus.

Ces résultats démontrent ainsi l'aggravation de la situation du patois qui recule au profit du français. Même si le district de Porrentruy présente des circonstances plus favorables, la survie de la langue vernaculaire est incontestablement mise en question, car le patois ne représente quasiment plus la langue maternelle des témoins, notamment celle de la jeune génération.

Depuis quand les témoins parlent-ils patois? Les interviews permettent d'affirmer que l'apprentissage a eu lieu très tôt.

Après avoir examiné l'aspect temporel de l'apprentissage (→ Depuis *quand* parlez-vous patois?), il nous reste à savoir *qui* a appris le patois aux témoins. (Précisons qu'un témoin peut figurer plusieurs fois dans le tableau, suivant les réponses qu'il a données.)

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
Parents	9 (4/5)	6 (3/3)	7 (2/5)	22 (9/13)
Grands-parents	3 (1/2)	5 (2/3)	3 (2/1)	11 (5/6)
Personnes âgées	3 (1/2)	3 (2/1)	3 (1/2)	9 (4/5)
Cours, réunions	–	1 (0/1)	1 (1/0)	2 (1/1)

Tableau XIV: Apprentissage du patois

On remarque immédiatement que c'est surtout la famille (parents ou grands-parents) qui favorise l'apprentissage et par conséquent le maintien de la langue vernaculaire.

Le nombre de témoins l'ayant apprise grâce à des personnes âgées, en suivant des cours ou en fréquentant les Amicales, ne s'élève qu'à quatre.<sup>18</sup> Bien que les résultats ne soient pas statistiquement significatifs, il est tout de même intéressant de constater que tous les témoins ajoulots – région dans laquelle le patois semble se porter le mieux – ont commencé à parler le patois au sein de la famille.

### 2.3.5. L'emploi du patois

#### 2.3.5.1. Les interlocuteurs

La suite de l'interview concernait les questions sociolinguistiques traditionnelles, telles que «Où?», «Quand?» et «Avec qui?». Il s'avérait cependant que le dernier facteur nommé prédominait largement, au point même d'en faire dépendre les autres. Il n'existe donc en d'autres termes plus de lieux ni de circonstances précises qui favoriseraient l'emploi du patois: ainsi, on ne parle par exemple pas automatiquement patois dès qu'on est en famille. Ou, pour citer un autre exemple, on ne parle pas spontanément patois dans l'épicerie d'un village jurassien. On va par

contre s'exprimer en patois dès qu'on rencontre une personne dont on sait qu'elle sait parler patois. La question se trouvait donc réduite au problème des interlocuteurs.

Selon les patoisants, ceux-ci peuvent être répartis en quatre groupes:

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>1. Famille</b>	2 (0/2)	1 (1/0)	3 (1/2)	6 (2/4)
<b>2. Membres des amicales ou de la chorale</b>	6 (4/2)	5 (2/3)	7 (2/5)	18 (8/10)
<b>3. Personnes âgées</b>	–	1 (0/1)	5 (2/3)	6 (2/4)
<b>4. Gens dont on sait qu'ils parlent le patois</b>	7 (3/4)	10 (5/5)	8 (3/5)	25 (11/14)

Tableau XV : Emploi du patois en fonction des interlocuteurs

A première vue, les groupes semblent être en corrélation: en effet, une personne âgée peut faire partie de la famille du témoin tout en étant membre d'une Amicale. Mais selon les témoins, les trois premiers groupes entretiennent pour ainsi dire un rapport de «dominance»: on essaye d'abord de classer l'interlocuteur dans le premier groupe, en cas d'échec, dans le deuxième, et ainsi de suite.

Le quatrième groupe occupe une place particulière dans la mesure où il représente une proposition que j'ai soumise au jugement des témoins. Il englobe ainsi les personnes classées dans les 3 premiers groupes.

Le tableau illustre deux faits: 25 personnes sur 29 sont d'accord que pour parler patois, il faut être au courant des habitudes langagières de son interlocuteur. En d'autres termes, il est primordial qu'on connaisse à l'avance celui à qui on parle. Le nombre d'interlocuteurs possibles s'en trouve par là même restreint.

Qu'en est-il des 4 témoins restants? Deux<sup>19</sup> affirment parler par habitude le patois, même avec des personnes n'ayant aucune ou peu de notions de cette langue. Ils entament ainsi éventuellement un discours *bilingue*, c'est-à-dire un dialogue en deux langues, ce qui présuppose que l'interlocuteur ait au moins des connaissances passives des patois jurassiens. Ils sont pourtant obligés de s'exprimer en français lorsque celui-ci ne comprend pas ce qu'ils disent.

Bien qu'ils s'adressent également à des personnes qui ne comprennent pas nécessairement le patois, les troisième et quatrième informa-

teurs ont des comportements sensiblement différents. Le troisième témoin précise qu'il parle patois pour *provoquer* les gens, pour susciter une réaction. Il essaie en principe de s'exprimer systématiquement en patois, en vue de promouvoir cette langue. Le quatrième est moins catégorique: il choisit ses interlocuteurs dans la mesure où il s'adresse en patois uniquement à des personnes âgées.

Seuls quatre témoins tentent donc pour ainsi dire d'élargir le «cercle» restreint des patoisants, dans l'espoir d'encourager le maintien de cette langue.

Il est également frappant de constater le faible emploi du patois en famille. Le tableau XIV nous avait démontré clairement que l'apprentissage se faisait en grande majorité dans le cadre familial, ce qui présuppose tout de même une utilisation fréquente de cette langue. Il s'ensuit que l'emploi du patois en famille a reculé considérablement au profit du français. Constat inquiétant par rapport à la sauvegarde de la langue vernaculaire car, comme le souligne P. Knecht (1985, p. 156): «*L'histoire linguistique de la Suisse montre bien – nous semble-t-il – que les dialectes ne se maintiennent que pour autant que les parents les transmettent aux enfants et continuent à les employer en famille*».

### 2.3.5.2. Le cadre familial

Dans cette même perspective, il est intéressant de consulter le tableau XVI qui fournit les résultats concernant les connaissances linguistiques des membres de la famille des personnes interrogées.

	District de Porrentruy (m/f)		District de Delémont (m/f)		District des Franches-Mont. (m/f)		Total	
	C.A.	C.P.	C.A.	C.P.	C.A.	C.P.	C.A.	C.P.
<b>Connaissances linguistiques</b>								
<b>Génération antérieure: parents</b>	8	1	1	0	4	1	13	2
<b>Même génération: maris / épouses</b>	4 (2/2)	5 (3/2)	3 (1/2)	2 (0/2)	3 (2/1)	5 (3/2)	10 (5/5)	12 (6/6)
<b>Génération suivante: enfants</b>	0	6	0	7	1	5	1	18

C.A. = connaissances actives (parler)

C.P. = connaissances passives (comprendre)

Tableau XVI: Connaissances linguistiques du patois des membres de la famille

Il est capital de bien interpréter les chiffres indiqués dans ce tableau-ci: de prime abord, rappelons que la moyenne d'âge des informateurs varie suivant les districts. Le terme «génération» se rapporte donc à chacun des différents témoins, et ne signifie pas pour autant un ensemble d'individus ayant à peu près le même âge. Les chiffres concernant les parents des témoins vâdais sont donc bas, vu que la plupart d'entre eux sont déjà décédés. En outre, il faut souligner que le but de cette question consistait à relever les *interactions linguistiques* possibles à l'heure actuelle dans le cadre familial (→ Avec quel(s) membre(s) de la famille peut-on parler patois actuellement ?).

Que faut-il retenir de ce tableau? Il confirme en principe la validité des résultats obtenus dans le premier chapitre: nous constatons un recul des connaissances actives d'une génération à l'autre. Il peut être perçu à travers les chiffres de la «même» génération, où la baisse des connaissances actives se fait au profit d'une montée des notions passives. Il ressort toutefois plus clairement encore à travers les données de la génération suivante: un seul enfant arrive à s'exprimer en patois.<sup>20</sup>

Il en résulte que le patois peut surtout être parlé avec les membres de la génération antérieure, mais plus rarement déjà à l'intérieur de la même génération.

### 2.3.5.3. L'emploi selon les générations

Nous avons essayé de déceler quels étaient les interlocuteurs possibles pour parler le patois. Les résultats sont sans surprise: il s'agit d'un «groupe» restreint de personnes – la plupart âgées – qui se connaissent plus ou moins bien, du moins par région, ce qui rend l'identification plus facile.

La grande majorité des témoins semble ainsi occuper une place particulière: bien que la plupart d'entre eux aient appris le patois avec leurs parents<sup>21</sup> (et que la transmission de la langue vernaculaire ait ainsi été réalisée), cet apprentissage tend à disparaître avec la nouvelle génération. Plusieurs patoisants ont confirmé que la plupart des enfants refusent de parler patois quoiqu'ils disposent de connaissances passives. Ils le font souvent par désintérêt et indifférence – ils trouvent cette langue inutile – mais également pour des raisons de domicile, quelques-uns habitent hors du canton du Jura, ils n'ont donc pas l'occasion de parler patois.

Selon N. Denison (1977, p. 21), ce fait caractérise souvent la disparition d'une langue. Une langue ne «meurt» pas nécessairement parce qu'elle se fait remplacer par une autre, mais il faut surtout tenir compte de plusieurs éléments sociolinguistiques: la transmission d'une langue cesse parfois d'exister lorsque les «membres de cette communauté» en

ont décidé ainsi. En d'autres termes, les parents – en l'occurrence bilingues – considèrent qu'il est inutile d'apprendre cette langue à leurs enfants, soit parce qu'elle ne leur sert à rien soit parce que l'autre langue jouit d'un prestige nettement supérieur et que les parents éprouvent quasiment du mépris à l'égard de la langue vernaculaire. Toujours d'après Denison, les enfants ne sont donc pas motivés pour acquérir des notions dans une langue qui, selon eux, appartient pour ainsi dire déjà au passé.

La situation jurassienne confirme cette thèse: en ce qui concerne les parents, il s'agit pourtant à l'heure actuelle moins d'un dédain envers le patois, que d'une décision en faveur des avantages que présente la langue française.

### **2.3.6. L'état actuel et l'avenir du patois**

#### **2.3.6.1. L'appréciation des patois jurassiens**

La première question de la partie métalinguistique cherchait à saisir l'intérêt que portent les personnes interrogées à leur parler régional. Leurs réponses étaient uniformes: elles aiment toutes le patois. Ce résultat ne surprend pourtant guère puisque l'attitude favorable constituait pour ainsi dire la condition sine qua non pour m'accorder l'interview. Les patoisants qui n'aiment pas leur langue, me l'ont directement fait savoir en refusant de participer à l'enquête. Je précise cependant que cela ne m'est arrivé que deux fois. Les autres personnes que j'ai abordées étaient toutes prêtes à collaborer. Elles aiment donc leur langue.

Ce fait permet d'ailleurs d'observer l'évolution qu'a subie le patois. Au début de ce siècle, les gens éprouvaient généralement du mépris à l'égard des patois, mais la situation semble avoir beaucoup changé. Aujourd'hui, les patoisants sont tout à fait fiers de savoir parler cette langue. Ce revirement se manifeste par la création des Amicales et d'autres activités telles que, par exemple, le concours littéraire.

#### **2.3.6.2. L'attitude face au français**

Bien que cette étude vise principalement tout ce qui a trait aux patois jurassiens, il est impératif de s'interroger non seulement sur l'attrait du patois, mais également sur l'attitude des patoisants face au français car n'oublions pas qu'en principe, les témoins parlent surtout le français, langue qui est à l'origine du recul des patois jurassiens. Et comme l'indique P. Knecht (1982, p. 144): *«Le maintien ou l'abandon de parlars locaux est dû à des attitudes culturelles. En Suisse allemande, il y a refus de colonisation culturelle par l'Allemagne, alors que les Suisses*

*romands ne contestent pas la primauté culturelle de la France, et plus particulièrement de Paris».*

Entendons-nous bien: il ne s'agit pas de simplifier les causes entraînant la disparition du patois en les réduisant à la problématique des *attitudes culturelles*. Seulement celles-ci représentent effectivement un des éléments essentiels qu'il faut prendre en considération en abordant ce sujet complexe. Pour ce faire, les témoins étaient priés de répondre à la question suivante:

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
Oui	8 (4/4)	10 (5/5)	9 (4/5)	27 (13/14)
Non	2 (1/1)	–	–	2 (1/1)

Tableau XVII: «Aimez-vous parler français?»<sup>22</sup>

La quasi-totalité des témoins ont répondu par l'affirmative. Deux informateurs seulement ont déclaré ne pas aimer s'exprimer en français: ils ne s'y soumettent que lorsqu'ils y sont obligés, c'est-à-dire lorsque leurs interlocuteurs ne comprennent point le patois. Si ceux-ci disposent toutefois de connaissances passives, les deux Ajoulots en question préfèrent pratiquer un discours *bilingue*: ils parlent patois tandis que les interlocuteurs leur répondent en français.

Mais en général, on constate une attitude positive des patoisants face aux deux langues. Le fait d'apprécier le français constitue plutôt un désavantage pour le maintien du patois jurassien car ayant perdu toute spécialisation fonctionnelle, celui-ci est devenu interchangeable avec le français. Il me semble difficile de maintenir à la fois deux langues qui, d'une part, ont le même «statut» vu leur caractère d'interchangeabilité et qui, d'autre part, sont appréciées toutes deux. Le choix de la langue s'opère en fonction des facilités (rappelons à cet égard que nous avons constaté que la plupart des témoins parlent mieux le français) et des interlocuteurs. Selon mes observations, les patoisants ont souvent tendance à s'exprimer en français.<sup>23</sup>

### 2.3.6.3. La situation actuelle des patois jurassiens

Mon point de vue peut être comparé à celui d'une observatrice plus ou moins neutre car je me distinguais des patoisants dans la mesure où je n'étais pas directement impliquée dans les problèmes concernant le patois jurassien. Il m'importait donc de soumettre la situation actuelle de ce parler au jugement des témoins.

La quasi-totalité (26 personnes sur 29) estiment que les circonstances actuelles sont défavorables au maintien du patois. Les qualificatifs choisis par les témoins afin de décrire la situation présente, sont révélateurs: «triste», «difficile», «inquiétante», «mauvaise», «décadente» ou même «catastrophique». Leur pessimisme s'explique aisément: il n'existe quasiment plus de jeunes patoisants capables d'assurer la relève.

Trois informateurs<sup>24</sup> ne partagent toutefois pas cet avis et se distinguent par leur attitude optimiste: selon le premier, l'état actuel est très encourageant, car l'on constate un regain d'activités incroyable en faveur des patois jurassiens, par exemple la création des Amicales ou du concours littéraire; les deux autres estiment que cette langue est en train de prendre un essor, grâce à tout ce que l'on a entrepris pour son maintien. Mais, à leur avis, ces circonstances favorables se limitent à l'Ajoie.

#### 2.3.6.4. L'avenir des patois jurassiens

Après avoir examiné les résultats du chapitre précédent, on ne s'étonnera guère que les témoins esquissent également un portrait pessimiste de l'avenir du patois. Seuls trois informateurs – il s'agit des trois ayant porté un jugement positif concernant la situation actuelle – croient à un maintien possible du patois. Les autres témoins sont par contre convaincus que ce parler disparaîtra. Les opinions concernant le moment de la disparition varient cependant: quelques-uns prétendent qu'elle aura lieu dans dix à vingt ans, d'autres, par contre, dans cinquante ou cent ans.

Malgré cette vision pessimiste sur l'avenir du patois, la plupart des témoins ne sont pas pour autant indifférents au sort de leur langue. Le tableau suivant le prouve clairement.

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>Oui</b>	9 (4/5)	10 (5/5)	9 (4/5)	28 (13/15)
<b>Indécis</b>	1 (1/0)	–	–	1 (1/0)
<b>Non</b>	–	–	–	–

Tableau XVIII: «Faut-il sauver le patois?»

Les patoisants sont en effet très attachés à leur langue et désirent la sauvegarder. Seul un informateur s'interroge sur l'utilité d'une telle entreprise, car la survie du patois lui semble trop compromise pour pouvoir y remédier. Selon lui, seul l'argument de la tradition permet de

justifier la sauvegarde de cette langue étant donné qu'elle ne sert plus à rien.

Les efforts entrepris dans ce but ne sont pas mis en question par les autres personnes interrogées. Mais quelles raisons les poussent-elles à maintenir à tout prix leur patois ? Les réponses données se ressemblent beaucoup car elles se basent toutes sur les traditions et le patrimoine culturel du Jura. Selon les témoins, le patois reflète pour ainsi dire «l'âme du pays». Il incarne le parler des aïeux et l'héritage que ceux-ci leur ont légué.<sup>25</sup> L'opinion d'un témoin diverge pourtant sensiblement : la disparition du patois lui semble en effet regrettable, mais les raisons invoquées concernent moins la culture jurassienne que la mentalité des patoisants qui ont, selon lui, un esprit franc, naturel et «authentique».

Les témoins expriment donc maintes raisons pour sauvegarder leur patois. Une question subsiste pourtant : quels moyens permettraient de parvenir à cette fin ? Le chapitre suivant tente d'y répondre.

### 2.3.7. La sauvegarde des patois jurassiens

#### 2.3.7.1. Remarques préalables

Les 29 personnes interrogées (même le témoin indécis) ont répondu aux questions concernant les moyens mis en œuvre pour sauvegarder le patois. Précisons en outre que toutes avaient parfois de la peine à trouver des solutions à ce problème : je leur ai donc proposé plusieurs possibilités afin de recueillir leur point de vue.

#### 2.3.7.2. L'enseignement du patois à l'école

La question de l'enseignement du patois suscite une attitude en majorité très favorable.

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>Oui (cours obligatoires)</b>	1 (0/1)	–	3 (1/2)	4 (1/3)
<b>Oui (cours à option)</b>	8 (4/4)	9 (5/4)	6 (3/3)	23 (12/11)
<b>Non</b>	1 (1/0)	–	–	1 (1/0) <sup>26</sup>
<b>Indécis</b>	–	1 (0/1)	–	1 (0/1)

Tableau XIX : «Faut-il enseigner le patois à l'école ?»

Presque tous les témoins (27 sur 29) se sont prononcés en faveur du patois à l'école. La majorité d'entre eux (23 sur 27) rejette pourtant l'enseignement *obligatoire* de cette langue, conscients qu'une telle politique se heurterait au refus catégorique de la plupart des parents qui ne pratiquent que peu ou pas du tout le patois. Ceux-ci préfèrent en général que leurs enfants apprennent des langues «utiles» telles que l'allemand ou l'anglais.

Quatre personnes plaident toutefois pour l'enseignement obligatoire du patois. Elles justifient leur exigence de la façon suivante : les instituteurs doivent réparer la faute qu'ont commise leurs prédécesseurs. Il est en effet indéniable que les écoles ont fortement contribué à la disparition du patois car les règlements interdisaient l'usage de cette langue.<sup>27</sup> Voici pourquoi l'école devrait s'engager en faveur de ce parler. Cette solution présente en outre un avantage à ne pas négliger : elle parvient à atteindre les jeunes, c'est-à-dire précisément ceux qui permettront de maintenir et de transmettre le patois aux générations futures.

Bien que des cours à option aient été proposés durant une période d'essai dans quelques villages, la réalisation d'un tel projet pose des problèmes considérables : selon le Gouvernement jurassien, ces cours devraient être donnés par des instituteurs ou par des personnes ayant reçu une formation pédagogique. Ceux-ci sont pourtant rares : il n'existe qu'un nombre infime d'instituteurs qui sont de «bons» patoisants et donc capables d'enseigner cette langue. La sauvegarde du patois – mentionnée explicitement dans la Constitution jurassienne de 1977 parmi les obligations de l'Etat et des communes – se heurte donc paradoxalement aux prescriptions mêmes du Gouvernement. Celui-ci semble être conscient de cette «contradiction», comme l'indique P. Knecht (1982, p.155) : «*Dans une demande écrite, le député G. Brahier demanda au gouvernement de préciser ses intentions quant à l'application pratique de cette disposition. La réponse du gouvernement (24 novembre 1981) trahit à peine son embarras : «...D'autre part, le Gouvernement considère qu'une véritable réanimation du patois postulerait un apprentissage et une pratique dans le cadre même de l'école». La suite du texte insiste sur les difficultés presque insurmontables d'une telle hypothèse.*

Une informatrice delémontaine percevait des problèmes dans l'enseignement facultatif : elle se demandait quel pourrait être le taux de participation aux cours. Selon elle, cette question méritait d'être posée vu que l'indifférence à l'égard du patois provenait même de la part des enfants de parents sachant le parler. Les quelques cours d'essai donnés à l'école ont, paraît-il, suscité de l'intérêt chez les jeunes, mais ceci ne nous apprend en effet rien sur le taux de fréquentation à long terme. L'on peut en outre également douter de l'utilité d'apprendre une langue à l'école sans avoir la possibilité de l'employer par la suite. On

s'imaginer mal avec les enfants qui n'ont aucun patoisant dans leur famille pourraient parler cette langue.

### **2.3.7.3. Les cours de patois**

Les cours de patois présentent une forme d'enseignement qui a été approuvée par tous les patoisants. Les témoins domiciliés à La Chaux-de-Fonds l'apprécient particulièrement puisqu'ils suivent un de ces cours organisés pour la troisième année consécutive par la Société jurassienne d'Emulation. Les autres cours proposés dans le canton du Jura ont manqué d'inscriptions et ont dû être abandonnés cette année.

Il est frappant de constater que le seul endroit offrant actuellement la possibilité d'apprendre le patois se trouve dans le canton de Neuchâtel. Pourquoi ces cours ne suscitent-ils pas le même intérêt dans le canton du Jura? La raison est simple: si l'on en croit les explications des témoins, le succès de ces cours semble avant tout dépendre de l'enseignant. L'absence de nouvelles inscriptions dans le district de Porrentruy doit apparemment être attribuée à cette raison. A la Chaux-de-Fonds par contre, l'enseignant jouit d'une grande considération, ce qui a permis d'organiser des cours suivis.<sup>28</sup>

### **2.3.7.4. Le concours littéraire**

Le concours littéraire organisé par la Fédération romande et interrégionale des patoisants est approuvé et apprécié par la majorité des témoins. Ils sont surtout d'accord sur un avantage qui caractérise cette activité: il promeut les travaux écrits, et si le patois devait effectivement disparaître un jour, ces œuvres demeureront.

On perçoit toutefois un léger décalage entre le jugement des patoisants prenant part au concours et l'attitude de ceux qui n'y participent pas. Ces derniers lui reprochent un certain élitisme: «Il n'y a que ceux qui savent bien écrire le patois qui peuvent y participer». Un autre élément qui prête le flanc à la critique concerne le travail effectué par les juges et les experts: la correction des œuvres et la distribution des prix ont parfois été qualifiées de «bizarre» et «d'incompréhensible» par quelques témoins, et elles manqueraient de transparence. Un dernier problème concernant la disponibilité de ces œuvres a en revanche été aplani. L'année passée encore, les travaux écrits ne pouvaient être ni consultés ni achetés. Ce fait a suscité plusieurs reproches, car il était en contradiction avec le but même du concours, c'est-à-dire «... favoriser la pratique du patois et faire connaître les œuvres des auteurs patoi-

sants...»<sup>29</sup> Cette année, les travaux ayant obtenu un premier prix ont enfin été disponibles.<sup>30</sup>

### 2.3.7.5. Les émissions en patois à la radio

Les émissions en patois proposées par la radio locale Fréquence Jura jouissent d'un très bon accueil chez les témoins, qui sont quasiment tous des auditeurs assidus. Selon eux, la radio est un excellent média pour la diffusion du patois puisque c'est une langue parlée. Seuls quelques-uns ont critiqué d'une part l'heure de l'émission (lors de l'enquête 19 h 15, actuellement 18 h 45) et, d'autre part, le choix des invités: «On entend toujours un peu les mêmes voix».

L'émission «Au fil du temps» est diffusée une fois par semaine<sup>31</sup> et ne dure approximativement qu'une demi-heure. Faudrait-il diffuser plus d'émissions radiophoniques en patois?

	District de Porrentruy (m/f)	District de Delémont (m/f)	District des Franches-Mont. (m/f)	Total
<b>Oui</b>	3 (1/2)	8 (4/4)	2 (2/0)	13 (7/6)
<b>Non</b>	6 (3/3)	2 (1/1)	7 (2/5)	15 (6/9)
<b>Indécis</b>	1 (1/0)	–	–	1 (1/0)

Tableau XX: «Faut-il diffuser plus d'émissions en patois?»

Bien que la totalité des témoins soient favorables à la diffusion d'émissions en patois, la moitié des informateurs n'en souhaitent pas davantage. Comme cette attitude m'a surpris, je leur ai soumis l'idée d'un témoin particulièrement engagé pour le patois. Celui-ci avait proposé de réaliser une émission quotidienne d'informations, à savoir des nouvelles régionales en patois diffusées à l'heure où le taux d'écoute est le plus élevé (vers midi), mais qui ne durerait que deux minutes.<sup>32</sup> Le moment de la diffusion permettrait donc également d'atteindre des personnes peu sensibles à ce parler.

La réaction des témoins révèle une attitude très favorable, même enthousiaste à un tel projet. Toutes les personnes interrogées sont d'accord de créer une émission d'informations, elles considèrent même que celle-ci pourrait être très bénéfique pour la sauvegarde de leur langue. Le refus d'une augmentation des émissions radiophoniques en patois semble donc plutôt concerner le genre d'émissions.

## 2.4. CONCLUSION

En guise de conclusion, je retiendrai les résultats principaux apparus lors de l'enquête sociolinguistique.

Les interviews ont révélé un recul de l'emploi du patois dans le cadre familial: celui-ci peut en effet surtout être parlé avec les membres de la génération antérieure tandis que son utilisation régresse à l'intérieur de la même génération. Ce fait transparaît également à travers les connaissances actives: elles reculent de génération en génération. Les interactions linguistiques possibles au sein de la famille en sont par là même réduites.

Ces constatations décèlent l'évolution importante qu'a subie le patois car son maintien dépend essentiellement de son emploi dans le cadre familial qui seul peut en assurer la pérennité. Les renseignements fournis par les témoins le prouvent d'ailleurs bien: ils ont tous appris le patois dans leur famille. Cet héritage semble pourtant se heurter à l'attitude de la génération suivante qui – les résultats de l'enquête l'ont bien signalé – témoigne en général de l'indifférence et du désintérêt envers lui. Les patoisants sont toutefois conscients que le sort de leur parler dépend des jeunes: leurs suggestions faites au sujet de la sauvegarde ont pour but de les y intéresser. Selon eux, c'est alors surtout l'enseignement du patois à l'école qui permettrait d'atteindre ce but. L'apprentissage du patois dans le cadre familial n'a pour ainsi dire pas été mentionné, bien qu'il en ait assuré la survie jusqu'à présent.

N'omettons toutefois pas de signaler que la situation et la fonction du patois ont considérablement changé ces dernières années. Il est en effet indéniable qu'il a pris un grand essor grâce aux patoisants qui s'engagent afin que leur langue revive. Je confie donc le mot de la fin à Henriette Walter (1988, p. 154) dont le point de vue reflète à mon avis précisément la situation des patois jurassiens :

*«Chez les bilingues français-patois, dont le nombre s'amenuise de jour en jour, on constate aujourd'hui un déplacement de la fonction du patois. Au lieu de servir uniquement à la communication spontanée pour les besoins quotidiens – ce rôle étant naturellement rempli par le français – le patois devient un objet d'étude, presque un objet de culte, en même temps qu'un moyen d'affirmer son identité. C'est peut-être là une des chances de sa survie, en tant que langue de l'affectivité et signe d'appartenance à une communauté restreinte et à un lieu particulier».*

*Sabine Lehmann (Genève) est assistante de recherche à l'ISSCO (Institut Dalle Molle pour les études sémantiques et cognitives), Université de Genève.*

## REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et à témoigner ma gratitude à toutes les personnes qui m'ont accueillie et soutenue, et grâce auxquelles j'ai pu réaliser mon enquête. Elles sont si nombreuses qu'il m'est malheureusement impossible de les nommer toutes. Mes remerciements tout particuliers vont cependant aux personnalités suivantes :

Prof. Dr. Andres Kristol, *directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Université de Neuchâtel.*

Jean-Marie Moine, La Chaux-de-Fonds.

Norbert Brahier, Lajoux ; *président de l'Amicale des patoisants francs-montagnards et président de la Fédération des patoisants du canton du Jura.*

Charly Seidler, Courrendlin ; *président de l'Amicale des patoisants vâdais et secrétaire de la Fédération des patoisants du canton du Jura.*

François Laville, Chevenez ; *président de l'Amicale des patoisants d'Ajoie.*

Jeanne Piegay, Delémont ; *ancienne présidente de la Fédération des patoisants du canton du Jura.*

Michel Choffat, Buix.

Lucie Grun, Delémont.

Marie-Louise Oberli, Saignelégier.

Eric et Claudine Matthey, La Chaux-de-Fonds.

Etienne et Madeline Froidevaux, La Chaux-de-Fonds.

Frédy Sacchi, Moutier.

Monique Heinis, *animatrice de l'émission «Au fil du temps» (Radio Fréquence Jura).*

François Noirjean, Porrentruy ; *Office du patrimoine historique (République et Canton du Jura).*

Stefan Gfeller, Rechenzentrum Universität Zürich.

## BIBLIOGRAPHIE

AMWEG, G.: «Quelques considérations sur nos patois jurassiens», in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1931, pp. 25-27.

AMWEG, G.: «Introduction» pour Barotchet, A.(1880): «Lai Lattre de Bonfô», in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1939, pp. 164-171.

BIBLIOGRAPHIE JURASSIENNE: 1928-1972 et Compléments. Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1973ss.

BLOCH, O. / VON WARTBURG, W.: *Dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, 1968, PUF.

BUTZ, B.: *Morphosyntax der Mundart von Vermes.* Bern, Francke (Romanica Helvetica 95), 1981.

CASANOVA, M; VOILLAT, F.: Unité et diversité des patois jurassiens (Notes) in: *Le pays, la langue.* La Neuveville, Editions du Pré-Carré et de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, 1985.

CHAURAND, J.: *Introduction à la dialectologie française.* Paris, 1972, Bordas.

CHRISTE, J.: *Réflexions sur le patois*, inédit, 1985.

DENISON, N.: «Language Death or Language Suicide», *Linguistics* 191, 1977, pp. 13-21.

DORIAN, N. C.: *Language Death. The Life Cycle of a Scottish Gaelic Dialect.* Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1981.

Fédération des patoisants du canton du Jura: *Petit cours pratique: Français - Patois* (1<sup>er</sup> thème: L'hôtâ / 2<sup>e</sup> thème: Lai vie en l'hôtâ / 3<sup>e</sup> thème: Lo bôs, di copou â saïdièt), 1985ss.

FERGUSON, Ch. A.: «Diglossia», *Word* 15, 1959, pp. 325-340.

- FISHMAN, J. A.: «The relationship between micro- and macro-sociolinguistics in the study of who speaks what language to whom and when.», in: *Language in sociocultural change: essays by Joshua A. Fishman*. Stanford, Stanford University Press, 1972, pp. 244-267.
- GARDNER-CHLOROS, P.: «Code-switching: approches principales et perspectives», *La linguistique* 19, 1983, pp. 21-53.
- GAUCHAT, L.: «Langue et Patois de la Suisse Romande», Article extrait du *Dictionnaire géographique de la Suisse*. Neuchâtel, Attinger Frères, 1907.
- GPSR = Gauchat, L.; Jeanjaquet, J.; Tappolet, E.: *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Neuchâtel, Paul Attinger, 1924ss.
- GAUCHAT, L.; JEANJAQUET, J.; TAPPOLET, E.: *Tableaux phonétiques de patois suisses romands*. Neuchâtel, Paul Attinger, 1925.
- HENRY, P.: *Le parler jurassien et l'amour des mots*. Porrentruy, Le Pays, 1990/1992, tome 1/2.
- HENRY, P.: «La lutte de l'école contre le patois aux XIX<sup>e</sup> siècle», in: *Almanach catholique du Jura*, 1991, pp. 127-133.
- HENRY, P.: «La sauvegarde des patois», in: *Almanach catholique du Jura*, 1992, pp. 111-114.
- HENRY, P.: «Simon Vatré (1888-1972) et le Glossaire des patois de l'Ajoie», in: *Almanach catholique du Jura*, 1993, pp. 117-120.
- JEKER, W.: *Lautlehre des Dialektes der Ajoie (Berner Jura)*, Diss. Phil. Basel, 1938.
- KRISTOL, Andres M.: *Mehrsprachigkeit in Bivio (Graubünden)*. Linguistische Bestandsaufnahme in einer siebensprachigen Dorfgemeinschaft. Bern, Francke (Romanica Helvetica 99), 1984.
- KRISTOL, Andres/WÜEST, Jakob Th.: *Drin de tot*. Travaux de sociolinguistique et de dialectologie béarnaises. Bern, Lang, éd., 1985.
- KNECHT, Pierre: «La Suisse Romande», in: Schlaepfer, Robert (éd), *La Suisse aux quatre langues*. Genève: Zoé, 1985, p.125-169 (trad. fr. de *Die viersprachige Schweiz*. Zurich-Köln, Benziger, 1982, p.161-210)
- KREMnitz, G.: «Y a-t-il des «diglossies neutres»?», *Lengas* 30, 1991, pp.29-36.
- LAFONT, R.: «Pour retrousser la diglossie», *Lengas* 15, 1984, pp. 5-36.
- MOINE, J. M.: «La conjugaison des verbes en patois jurassiens», extrait des: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1991.
- MULLER, Ch.: *Initiation à la statistique linguistique*. Paris, Librairie Larousse, 1968.
- POHL, J.: «Témoignages oraux (1)», *Le Français Moderne* 29, 1961, p. 64.
- SCHWARZENBACH, R.: *Die Stellung der Mundart in der deutschsprachigen Schweiz*. Frauenfeld, Verlag Huber & Co. Aktiengesellschaft, 1969.
- SCHÜLE, R. C.: «Comment meurt un patois», in: *Colloque de Dialectologie francoprovençale, Neuchâtel, 23-27 septembre 1969 (Actes publiés par Z. Marzys avec la collaboration de F. Voillat)*. Neuchâtel / Genève, Droz, 1971, pp. 195-207.
- STEINMEYER, G.: *Historische Aspekte des français avancé*. Genève, Droz, 1979.
- TRUMPER, John: «Ricostruzione nell'Italia settentrionale: sistemi consonantici. Considerazioni sulla diacronia», in: Raffaele Simone/Ugo Vignuzzi (éds.): *Problemi della ricostruzione in linguistica*, Roma, Bulzoni, 1977, pp. 259-310.
- VATRÉ, S.: *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*. Porrentruy, Société jurassienne d'Emulation, 1947.
- WALTER, H.: *Le français dans tous les sens*. Paris, Robert Laffont, 1988.
- WALZER, P.-O.: «A propos des minorités linguistiques», in: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1975, pp. 439-443.

## NOTES

<sup>1</sup> Bien qu'il vaille mieux parler de «dialecte» dans un travail linguistique, j'ai préféré utiliser le mot «patois», terme qui sera donc pris dans son sens **non péjoratif**.

<sup>2</sup> J'ai en outre tenu compte des différents patois: l'on en distingue communément trois correspondant à trois régions du canton: l'Ajoie (noms des habitants: les Aidjôlats), la vallée de Delémont (les Vâdais) et les Franches-Montagnes (les Taignons).

<sup>3</sup> Voici quelques chiffres concernant les trois Amicales:

*Amicale des patoisants vâdais*: année de fondation: 1957, membres actuels (1992): 42;  
*Amicale des patoisants francs-montagnards*: année de fondation: 1975, membres actuels: 100;  
*Amicale des patoisants d'Ajoie*: année de fondation: 1984, membres actuels: 600.

<sup>4</sup> voir Bibliographie.

<sup>5</sup> Art. 42 bis (cf P. Knecht 1985:155).

<sup>6</sup> Dorénavant, j'utiliserai ce terme avant tout au singulier. Il implique cependant la tripartition des patois jurassiens mentionnée dans le préambule.

<sup>7</sup> La langue maternelle désigne la première langue apprise par les témoins (cf. chapitre 2.3.4.).

<sup>8</sup> Il s'agit de l'italien, de l'espagnol et du portugais.

<sup>9</sup> Dès qu'il a su que le questionnaire portait sur le patois, il a tout de suite commencé à parler cette langue.

<sup>10</sup> Nous ne savons malheureusement pas à quoi correspond cette compréhension «minimale»: il n'est pas exclu que ces connaissances se limitent à quelques expressions ou mots passés dans le français régional du canton du Jura.

<sup>11</sup> Il n'y a aucune commune qui se détache particulièrement.

<sup>12</sup> Tous les retraités ont indiqué une profession, selon laquelle ils ont été classés. En outre, quelques femmes ont signalé qu'elles exercent non seulement le métier de femme au foyer, mais qu'elles travaillent en plus comme commerçantes, employées ou ouvrières. J'ai retenu cette «seconde» profession pour mon classement.

<sup>13</sup> Le domicile actuel des témoins déterminait l'appartenance à l'un des trois districts.

<sup>14</sup> Il n'y a que trois personnes qui ont passé quelques années dans un autre canton de Suisse romande, les autres ont toujours habité soit le canton du Jura soit La Chaux-de-Fonds.

<sup>15</sup> Je n'ai pas établi de tableau résumant l'origine des parents et celle des époux des témoins, car les parents sont tous d'origine jurassienne, ce qui est également le cas pour la plupart des conjoints.

<sup>16</sup> Il s'agit d'un témoin né au Maroc, qui soutient qu'il s'agit de l'arabe – langue qu'il ne parle d'ailleurs plus aujourd'hui.

<sup>17</sup> Il n'apparaît pas de différence significative entre les deux sexes.

<sup>18</sup> Selon le tableau, il s'agirait de neuf témoins. Rappelons cependant que ce chiffre comprend également les personnes ayant précisé qu'elles avaient appris le patois *entre autre* avec des personnes âgées ou dans des cours.

<sup>19</sup> Il s'agit ici d'un couple de Porrentruy. Le troisième témoin est également domicilié dans ce district, tandis que le quatrième vient de La Chaux-de-Fonds et possède un deuxième appartement aux Bois, dans les Franches-Montagnes.

<sup>20</sup> Du moins pour l'instant, deux témoins (du district de Porrentruy) ont affirmé que leurs enfants commençaient à le parler un peu, mais comme ils sont encore petits, ils n'ont pas eu l'occasion de l'apprendre «véritablement».

<sup>21</sup> Il existe même quelques témoins qui ne s'exprimaient qu'en patois avant d'entrer à l'école. Comme l'usage du français y était proscrit, leurs habitudes langagières se sont modifiées rapidement: le français a alors pris le dessus.

<sup>22</sup> Pour éviter toute confusion, j'aimerais insister sur le fait que cette question ne vise pas la langue préférée. Ce sujet ne sera d'ailleurs pas abordé dans ce travail, car je ne voulais surtout pas opposer les deux langues en exigeant des témoins de prendre parti pour l'une ou pour l'autre.

<sup>23</sup> L'expérience suivante appuie mon hypothèse: avant d'interroger les patoisants, je précisais à chaque fois que je comprenais bien le patois et qu'il était donc possible de répondre dans cette langue. Mais les interviews se déroulaient en général en français. Seuls deux témoins ont toujours répondu en patois, il s'agissait précisément des deux personnes (un couple de Porrentruy) qui ont signalé ne pas aimer parler français.

<sup>24</sup> Il s'agit d'un Franc-Montagnard et d'un couple habitant Porrentruy.

<sup>25</sup> G. Lovis décrit bien les motivations incitant la plupart des patoisants à se battre pour leur langue: «L'importance de notre idiome ne réside pas seulement dans son originalité – le patois jurassien est unique en Suisse –, sa valeur dialectologique, sa saveur particulière ou sa musicalité, non, il est aussi le support de la culture jurassienne. Qu'on ne s'y méprenne pas, ce qu'il a véhiculé comme richesses culturelles ne représente pas plus qu'une part de notre patrimoine, mais, cette part, ne l'a-t-on pas trop négligée? Le patois est un élément culturel aussi prestigieux que nos châteaux, églises, demeures patriciennes, fontaines urbaines, ...» in: *Préface pour le Petit cours pratique: Français - Patois* (1<sup>er</sup> thème: l'hôtâ) de la «Fédération des Patoisants du Canton du Jura».

<sup>26</sup> Il s'agit du témoin qui hésitait sur la nécessité de sauver le patois. (cf. chapitre 2.3.6.4.)

<sup>27</sup> Le premier règlement qui mentionne l'interdiction de l'usage du patois (et qui s'adresse à la direction des recteurs d'école de la ville de Porrentruy) date du 27 janvier 1787 (!), cf. P. Knecht (1982:155).

<sup>28</sup> Les manuels pour les cours de patois ne font pas défaut; il existe trois fascicules français-patois (le quatrième étant en préparation) élaborés par la Fédération des patoisants du canton du Jura. En outre, J. M. Moine vient de terminer le premier fascicule d'un cours intitulé «Cours élémentaire de patois à l'usage des enfants».

<sup>29</sup> Art. 2, b) du *Règlement du concours littéraire*.

<sup>30</sup> Ceci n'a pas manqué de susciter une remarque caustique de la part d'un patoisant: «De toute façon, personne ne veut lire ces travaux».

<sup>31</sup> Radio Fréquence Jura ne dispose malheureusement pas de taux d'écoute détaillés en ce qui concerne les émissions spécifiques. L'unique résultat connu concerne le taux d'écoute *globale* de la station. Celui-ci s'élève à environ 78%.

<sup>32</sup> Ce témoin saluerait en plus une présence plus globale du patois au sein de la radio, puisque les émissions radiophoniques représentent, selon lui, l'atout le plus important en ce qui concerne la sauvegarde du patois: «Il faudrait même engager un animateur patoisant à la radio. On pourrait nommer un responsable du patois au niveau cantonal, ce qui impliquerait bien entendu l'intervention politique. Ce poste devrait être confié à un responsable qui pourrait s'occuper de recherches sur le patois, de publications, de l'enseignement de cette langue ainsi que précisément de l'animation à la radio.»